

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

87595

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4809 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FAOUZI SAAD

Date de naissance :

13/12/1952

Adresse : 39 RUE D. MARCHEZ NARAF

Tél. : Total des frais engagés : 990,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : FAOUZI

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age :

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

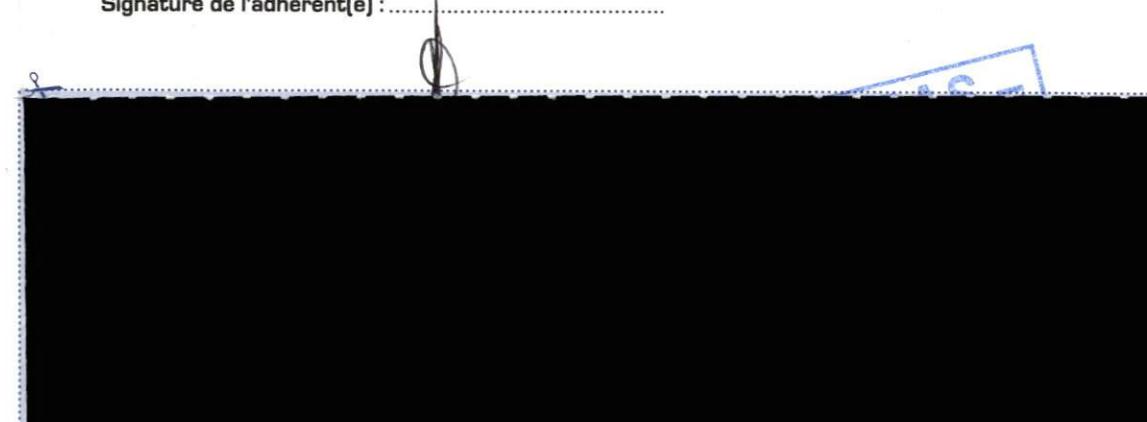
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/8/2021	190.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
	3 5 TC	DAS	COEFFICIENT DES TRAVAUX 04
	7 8 9 10	7 8 9 10	MONTANTS DES SOINS 800
	+ P3f	DAS	DEBUT D'EXECUTION 11.8
			FIN D'EXECUTION 15.9
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	D 00000000	B 00000000	MONTANTS DES SOINS []
			DATE DU DEVIS []
			DATE DE L'EXECUTION []
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

Dr. MOUINY Saïd

Chirurgien Dentiste
Orthodontiste

Soins - Prothèses - Orthodontie

22, Bis Rue Oussama Ibnou Zaïd
(ex Jura) - 1er Etage Maârif
Casablanca - Tél.: 05 22 23 20 77
Fax : 05 22 23 20 77



الدكتور أميني سعيد

طبيب جراحي للأسنان

تقسيم - علاج - جراحة الأسنان

22، مکرونة أسامي ابن زيد

(جورا سابقا) الطابق الأول - المغاريف

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 20 77

الفاكس : 05 22 23 20 77

Casablanca, le : 22/08/2022

Melle Fouzi Assia

1/1 Aeffectis (Vf)

1/1 socket 2F1Vf

Pdt

PPU: 168,20 DH
LOT: 646032
PER: 05/22

PHARMACIE L'OR
33, Rue Ibnou Nasser, Casablanca
Tél: 05 22 25 71 07
T.F: 40477366 - R.P: 3577467

22,20
1/1
Pdt
LOT: 646032

2/1 Co-Doliprane -

1/1 SCP 2F1Vf Pdt

Dr. MOUINY Saïd
Chirurgien Dentiste Orthodontiste
22, Bis Rue Oussama Ibnou Zaïd
(ex Jura) 1er Etage Maârif - Casablanca
Tél: 05 22 23 20 77

22,20

1/1 2F1Vf

Dr. MOUINY Saïd

Chirurgien Dentiste

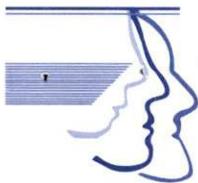
Orthodontiste

Soins - Prothèses - Orthodontie

22, Bis Rue Oussama Ibnou Zaid
(ex Jura) - 1er Etage Maârif

Casablanca - Tél.: 05 22 23 20 77

Fax : 05 22 23 20 77



الدكتور أميني سعيد

طبيب جراحي للأسنان

تقديم - علاج - جراحة الأسنان

22، مكرر زنقة أسامة بن زيد

(جورا سابقا) الطابق الأول - المغاريف

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 20 77

الفاكس : 05 22 23 20 77

Casablanca, le :

15.09.21

Note d'orthodontie
c/ Fracture A 5/4

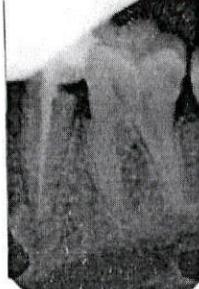
- examen Sois dent
Tc + 200 r + 43 de
do 35
le montant de honoraires
est de 800,00 Dhs

Dr. MOUINY Said
Chirurgien Dentiste Orthodontiste
22, Bis Rue Oussama Ibnou Zaid
(Ex Jura) 1er Etage Maârif - Casa
Tél. - 0522 23 20 77

26/08/2021 - 16:17:4



26/08/2021 - 14:46:3



18/08/2021 - 12:50:4



11/08/2021 - 11:44:3



17/04/2021 - 13:55:4